

SERVICES TECHNIQUES

Agent en charge des bâtiments - Plomberie - Serrurerie

OBJECTIFS DU POSTE :

- L'agent chargé des bâtiments de la Ville est placé sous la direction du Responsable de la Régie Municipale.
- L'agent a en charge les travaux de plomberie et de serrurerie des bâtiments de la Ville.

MISSIONS :

- Installer et veiller au maintien de la plomberie et des sanitaires des bâtiments de la Ville.
- Intervenir sur les chaudières et les cumulus des bâtiments.
- Assurer le suivi de la serrurerie des bâtiments.
- Réaliser et confectionner des éléments métalliques, y compris soudure.
- Participer aux manifestations communales.
- Participer aux travaux de la Régie Technique.

QUALITES REQUISES :

- Respect des réglementations relatives à « l'hygiène et la sécurité ».
- Permis B et PL.
- Disponibilité.

MOYENS MIS A DISPOSITION :

- Matériel et véhicule appropriés en fonction des travaux effectués.
- Un véhicule dédié à la Régie Municipale.
- Atelier et matériel du Centre Technique Municipal
- Équipement de Protection Individuelle.

Temps complet 35 H

SMIC

Diplôme requis : CAP/BEP Plombier / installateur sanitaire.

Des connaissances en soudure et serrurerie seront appréciées.